

Diplôme universitaire Passerelle FLE (DUP) C1 - Étudiants en exil - Copie



Composante
Institut de
Français de
l'Université
d'Orléans



Lieu(x)
Orléans

Présentation

En plus des exigences linguistiques requises au niveau B2, l'étudiant de niveau C1 apprendra à maîtriser des compétences « académiques » concernant la présentation d'un exposé bien structuré, la technique de la prise de notes et la rédaction de textes argumentatifs complexes.

Il affinera sa compréhension écrite et orale pour être en mesure de percevoir des éléments implicites, de saisir des allusions et d'apprécier des effets de style.

Il deviendra capable de suivre, par exemple, sans trop de difficultés un film en langue française, sans que la diversité des accents ou les expressions familières constituent un obstacle à sa compréhension.

Compétences

Objectifs d'apprentissage par compétences

- Compréhension orale : Comprendre globalement et de façon détaillée un document authentique long. Savoir prendre des notes pendant une intervention orale afin de pouvoir en faire un compte rendu détaillé.
- Compréhension écrite : Comprendre des textes informatifs ou argumentatifs complexes de façon globale

et détaillée. Percevoir les références et allusions culturelles, même implicites. Savoir analyser finement divers types d'écrits, y compris littéraires, classiques ou contemporains.

- Expression orale : Développer de façon construite et naturelle un point de vue argumenté sur une grande gamme de sujets. Réagir avec naturel, spontanéité et efficacité aux sollicitations d'un interlocuteur dans une discussion.
- Expression écrite : Ecrire un texte d'inspiration personnelle en se conformant à des contraintes stylistiques. Développer une position personnelle structurée et argumentée dans un essai de type « académique ».

Contacts utiles

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE - **DOIP** -

Tél : 02 38 41 71 72

Courriel : [doip\[at\]univ-orleans.fr](mailto:doip[at]univ-orleans.fr)

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/orientation-insertion>

Admission

Conditions d'admission

Cette formation est réservée uniquement aux étudiants en exil sur justification de ce statut (demandeur d'asile, bénéficiaire de la protection subsidiaire ou temporaire, réfugié).

Le niveau minimum requis est le baccalauréat ou un certificat de fin d'études secondaire. Tous les domaines de formation sont admis.

En langue française, les étudiants doivent pouvoir justifier lors de la candidature d'un niveau B2 acquis.

Modalités d'inscription

Constitution du dossier de candidature :

 <https://www.univ-orleans.fr/fr/idf/inscriptions/inscription-en-dup>

Date limite pour retourner le dossier et les pièces justificatives :

- le 15 mai pour 1er semestre
- le 15 octobre pour le 2nd semestre

Et après

Poursuite d'études

Le DUP C1 permet de justifier du niveau de français pour déposer une candidature en Licence ou Master à l'Université d'Orléans.

Infos pratiques

Contacts

Institut de français

Site web :  <https://www.univ-orleans.fr/idf>

Contact(s) administrative(s)

Courriel :  [scolarite.idf\[at\]univ-orleans.fr](mailto:scolarite.idf[at]univ-orleans.fr)

Tel : +33 238 49 45 03

Contact(s) FC

Pour les adultes en reprise d'études, pour les contrats de professionnalisation et pour la VAE, consulter le  [SEFCO](#) .

 [formulaire de contact](#)

Tél : 02 38 41 71 80

Lieu(x)

 Orléans

Programme

Organisation

Le volume horaire est de 248 heures dont un stage d'observation de 20h (21 heures/semaine + stage).

Français de l'écrit, français de l'oral, cultures et sociétés, 1 parcours au choix (préparation aux études universitaires/français pour la vie professionnelle, panorama culturel/pratiques de la langue), projet individuel (ateliers et suivi du projet de reprise d'études ou de retour à l'emploi), intégration au tissu social ou socio-professionnel (stage/bénévolat/enquête métier) et cours en composante.